

Direction Économie et Emploi Responsables Décision n°2023-177

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de coordonateur.trice QPV à la Direction Économie et Emploi Responsables

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la Direction Économie et Emploi Responsables, un emploi de coordonateur.trice QPV, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Poser la stratégie de programmation économique responsable dans les quartiers « politique de la ville »
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle de celle-ci :
 - volet commercial : Décliner et piloter la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie commerciale (dimension, positionnement, facteurs attractivité, etc.) en lien avec le chef de projet urbain et l'aménageur. Le développeur économique alimente la réflexion de l'aménageur et veille à ce que ses propositions soient conformes aux orientations techniques en amont des instances politiques. Un travail particulier porte sur l'accompagnement des commerçants impactés par le projet urbain.

- volet accompagnement de projets : offre d'accueil d'immobilier d'entreprise : montages financiers, juridiques et partenariaux, notamment en mobilisant des modes opératoires permettant la préfiguration et le développement de projets en phase transitoire
- volet animation de quartier : participation aux équipes projet des quartiers dont il aura la responsabilité
- organiser le reporting et la validation de la programmation et des initiatives à caractère économique auprès des instances techniques et politiques du projet global et du dispositif NPNRU.
- Accompagner dans leurs démarches les entreprises souhaitant s'implanter ou se développer dans le quartier Nantes Nord (recherche de solutions immobilières adaptées, offre de services).
- Développer, au travers de la démarche d'animation économique territoriale, la relation de proximité avec les acteurs économiques du quartier, notamment en vue de :
 - mobiliser les entreprises pour définir une offre de services spécifique en lien avec les besoins et attentes exprimés sur le territoire.
 - définir et mettre en œuvre des initiatives d'animation collectives pour faciliter les rapprochements entre entreprises

Décide,

Article 1 : L'emploi de coordonnateur.trice QPV à la Direction Économie et Emploi Responsables est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché à savoir au minimum 390 et au maximum / B 830, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

mis en ligne le :

30 NOV. 2023

Fait à Nantes, le **15 FEV. 2023**

Pour la Présidente

La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL